

le 4 juin 2021

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIIN 2021 MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société sont convoqués en assemblée générale, au siège social, 82, rue Villeneuve, Clichy (92110), le 28 juin 2021, à 11 heures.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour, le projet de résolutions et les modalités de participation et de vote à l'assemblée a été publié au BALO du 12 mai 2021.

Cet avis précise en outre les modalités en vue des questions écrites et de demande d'inscription de projets de résolution.

Cet avis peut être consulté sur le site Internet de la société dans la rubrique « information réglementée – assemblée générale 2021 ».

L'avis vaut avis de convocation, sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour à la suite de demandes d'inscription de projets de résolutions présentées par des selon les conditions visées dans l'avis.

Les documents prévus par le code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires et seront mis en ligne sur le site Internet de la société le 7 juin 2021.

- Tout actionnaire *nominatif* peut, jusqu'au 5^{ème} jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer les documents, étant précisé que tous les documents sont disponibles sur le site Internet de la Société. Pour les actionnaires au *porteur*, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée.